

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Bilan	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 17



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes, l'organisme tire des produits dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020, de l'actif à court terme au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020 et des actifs nets aux 1er avril 2020 et 31 mars 2021 et 2020. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Saint-Rémi

81, Boul. Saint-Rémi, bureau 101
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-3974
514 990-1280
Télécopieur : 450 454-7320

Saint-Constant

35, rue St-Pierre, bureau 201
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4
Téléphone : 450 638-3337
Télécopieur : 450 638-5557



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Saint-Rémi

81, Boul. Saint-Rémi, bureau 101
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-3974
514 990-1280
Télécopieur : 450 454-7320

Saint-Constant

35, rue St-Pierre, bureau 201
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4
Téléphone : 450 638-3337
Télécopieur : 450 638-5537

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Saint-Rémi

81, Boul. Saint-Rémi, bureau 101
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-3974
514 990-1280
Télécopieur : 450 454-7320

Saint-Constant

35, rue St-Pierre, bureau 201
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4
Téléphone : 450 638-3337
Télécopieur : 450 638-5557



**SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

LLG CPA inc.¹

Saint-Rémi, le 7 juin 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A138047

Saint-Rémi

81, Boul. Saint-Rémi, bureau 101
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-3974
514 990-1280
Télécopieur : 450 454-7320

Saint-Constant

35, rue St-Pierre, bureau 201
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4
Téléphone : 450 638-3337
Télécopieur : 450 638-5557

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
PRODUITS		
Apports d'autofinancement		
Apports et dons de marchandises	7 872 \$	5 705 \$
Contributions des usagers	16 220	19 848
Levées de fonds, dons d'entreprises et d'individus	67 345	49 482
Entraide Mercier	13 000	16 684
Dons liés à la COVID-19	33 093	6 439
Fondations	<u>10 533</u>	<u>11 765</u>
	148 063	109 923
Subventions (annexe A)	124 800	124 800
Subventions gouvernementales (annexe B)	245 068	214 131
Revenus de placement	540	267
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>935</u>	<u>901</u>
	519 406	450 022
CHARGES (annexe C)	<u>455 128</u>	<u>430 791</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS	64 278	19 231
AUTRES PRODUITS (annexe D)	<u>167 034</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>231 312</u></u> \$	<u><u>19 231</u></u> \$

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	Investi en immobilisations corporelles		2021		2020	
	Fonds de subsistance		Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	47 941 \$	88 653 \$	- \$	8 653 \$	145 247 \$	126 016 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(4 074)	-	235 386	231 312	19 231
Affectations (note 3)	(47 941)	(77 195)	238 403	(113 267)	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	- \$	7 384 \$	238 403 \$	130 772 \$	376 559 \$	145 247 \$

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE
 FLUX DE TRÉSORERIE
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

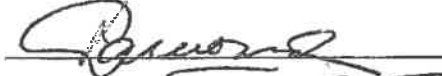

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	231 312 \$	19 231 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 009	7 714
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(935)	(901)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	<u>(113 008)</u>	<u>-</u>
	122 378	26 044
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	<u>(1 045)</u>	<u>18 552</u>
	<u>121 333</u>	<u>44 596</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette de l'encaisse grevée d'une affectation	(238 403)	-
Variation nette des dépôts à terme	47 941	2 877
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 794)	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	<u>190 203</u>	<u>-</u>
	<u>(4 053)</u>	<u>2 877</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisation corporelles	3 794	-
Emprunts à long terme	<u>40 000</u>	<u>-</u>
	<u>43 794</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	161 074	47 473
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>60 833</u>	<u>13 360</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>221 907</u></u> \$	<u><u>60 833</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE
 BILAN
 31 MARS 2021

	2021	2020
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	221 907 \$	60 833 \$
Encaisse affectée (note 4)	238 403	-
Dépôts à terme, 0,5 %	-	47 941
Débiteurs (note 5)	18 398	7 119
Frais payés d'avance	<u>4 231</u>	<u>4 337</u>
	482 939	120 230
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	<u>13 227</u>	<u>91 637</u>
	<u>496 166 \$</u>	<u>211 867 \$</u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	30 676 \$	23 667 \$
Apports reportés (note 9)	<u>43 088</u>	<u>39 969</u>
	73 764	63 636
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	5 843	2 984
DETTE À LONG TERME (note 11)	<u>40 000</u>	<u>-</u>
	<u>119 607</u>	<u>66 620</u>
ACTIF NET		
Fonds de subsistance	-	47 941
Investi en immobilisations corporelles	7 384	88 653
Affecté	238 403	-
Non affecté	<u>130 772</u>	<u>8 653</u>
	<u>376 559</u>	<u>145 247</u>
	<u>496 166 \$</u>	<u>211 867 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administrateur
 , administrateur

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un lieu permettant aux familles et aux personnes dans le besoin de se rencontrer, de partager et d'obtenir les outils nécessaires afin d'améliorer progressivement leurs conditions de vie et leur autonomie.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports d'autofinancement

Les apports d'autofinancement sont comptabilisés dans la période dans laquelle ils se rapportent.

Dons de marchandises

L'organisme comptabilise les dons de marchandises au moment de la réception de ceux-ci et sont évalués à la juste valeur des biens reçus.

Aide gouvernementale et subventions salariales

L'aide gouvernementale et les subventions salariales sont comptabilisées dans l'exercice auquel elles se rapportent, à la condition que l'organisme soit raisonnablement certaine de s'être conformée, et de continuer de se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de cette aide.

Autres revenus

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où les activités ont lieu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

Bâtiment	5 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier et équipement	20 %
Logiciel et matériel informatique	30 %
Pavage	20 %

Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus servant à l'acquisition d'immobilisations corporelles et sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider l'organisme et à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'encaisse affectée, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3. AFFECTATIONS

Durant l'exercice, la direction de l'organisme a procédé aux virements suivants :

	2021	2020
Augmentation (diminution) de la réserve monétaire - fonds de subsistance	(47 941) \$	239 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	3 794	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 794)	-
Disposition d'immobilisations corporelles	(77 195)	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles ^(a)	190 203	-
Sommes retirées des dépôts à terme	<u>48 200</u>	<u>-</u>
	<u>113 267</u> \$	<u>239</u> \$

- a) Il était prévu dans l'offre d'achat que si l'organisme quittait l'immeuble le 31 mars 2021, il allait recevoir un montant de 30 000 \$ en don. Par ailleurs, il y avait également l'option d'occuper gratuitement les locaux jusqu'au 31 mars 2022. Cette dernière option a été retenue. La juste valeur de cette dépense de loyer à titre gratuit est de 30 000 \$ et impliquera la comptabilisation d'une opération non monétaire dans les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

4. ENCAISSE AFFECTÉE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté un montant de 238 403 \$ à des fins d'acquisitions d'immobilisations corporelles. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

5. DÉBITEURS

	2021	2020
Intérêts courus	-	167 \$
Dons	5 396	150
Subventions à recevoir	10 313	4 158
Taxes de ventes	<u>2 689</u>	<u>2 644</u>
	<u>18 398 \$</u>	<u>7 119 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	-	-	-	7 900 \$
Bâtiment	-	-	-	71 069
Matériel roulant	159 868	157 573	2 295	3 280
Mobilier et équipement	129 131	119 050	10 081	8 170
Logiciel et matériel informatique	8 895	8 044	851	1 214
Pavage	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4</u>
	<u>297 894 \$</u>	<u>284 667 \$</u>	<u>13 227 \$</u>	<u>91 637 \$</u>

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 15 000 \$, dont aucun montant n'est utilisé au 31 mars 2021.

8. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	13 089 \$	12 075 \$
Charges sociales et retenues à la source	2 387	654
Salaires et vacances à payer	<u>15 200</u>	<u>10 938</u>
	<u>30 676 \$</u>	<u>23 667 \$</u>

9. APPORTS REPORTÉS

Financement destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice suivant:

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	39 969 \$	- \$
Plus : Montants encaissés	<u>58 469</u>	<u>59 155</u>
	98 438	59 155
Moins : Montants constatés à titre de produits de l'exercice	<u>55 350</u>	<u>(19 186)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>43 088 \$</u>	<u>39 969 \$</u>

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	2 984 \$	3 885 \$
Plus : Apports reçus	<u>3 794</u>	<u>-</u>
	6 778	3 885
Moins : Montants amortis dans les résultats	<u>(935)</u>	<u>(901)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>5 843 \$</u>	<u>2 984 \$</u>

11. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt, d'un capital restant dû de 60 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2022 ^(a)	<u>40 000</u> \$	<u>-</u> \$

- a) Au cours de l'exercice, l'organisme a obtenu un emprunt de 60 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêts au taux de 5 % et sera remboursable par 36 versements mensuels, capital et intérêts, au plus tard le 31 décembre 2025.

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2022	-	\$
2023	40 000	\$

12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un contrat de location d'un photocopieur, échéant en mars 2024, totalise 6 321 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2022	2 107	\$
2023	2 107	\$
2024	2 107	\$

13. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 27 mai 2021, l'organisme a déposé une offre d'achat pour faire l'acquisition d'un immeuble pour la somme de 475 000 \$. Cet immeuble situé dans la Ville de Châteauguay servira de nouveau siège social. Un montant de 200 000 \$ a été versé en espèces à même le compte d'encaisse affectée. Le solde restant de 275 000 \$ sera financé par un emprunt à long terme. La balance de 38 403 \$ du compte encaisse affectée sera utilisée pour faire des rénovations sur l'immeuble.

14. SALAIRES ET CHARGES SOCIALES

Les salaires et charges sociales sont répartis de la manière suivante :

	2021	2020
Administration	47 247 \$	52 603 \$
Financement	30 166	53 703
Mission	<u>178 200</u>	<u>153 377</u>
	<u>255 613 \$</u>	<u>259 683 \$</u>

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021, le total de la masse salariale et des charges sociales est pour une moyenne de 6 employés (7 en 2020).

15. PROJET PAGIEPS (PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET LA PARTICIPATION SOCIALE) EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Au cours de l'exercice précédent, l'organisme a encaissé la somme 19 644 \$ relié au projet PAGIEPS. Un montant de 8 073 \$ (982 \$ en 2020) a été destiné à couvrir des dépenses pour l'organisme. Le montant restant de 10 589 \$ a été redistribué lors de l'exercice 2020 à d'autres organismes participants selon l'appui de factures correspondantes aux dépenses effectuées. La Rencontre Châteauguoise a agit seulement à titre de fiduciaire auprès de ces autres organismes.

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Centraide		
Accomplissement de la mission globale	90 000 \$	90 000 \$
Programme soutien familiale et rencontres thématiques	<u>34 800</u>	<u>34 800</u>
	<u>124 800 \$</u>	<u>124 800 \$</u>
ANNEXE B - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES		
Gouvernement fédéral		
Service Canada - emplois étudiants	4 496 \$	3 871 \$
Projet - Transform'Action	<u>1 054</u>	<u>-</u>
	<u>5 550</u>	<u>3 871</u>
Gouvernement provincial		
CISSS de la Montérégie-Centre - PSOC	175 049	157 142
Sécurité alimentaire	19 904	20 217
Table de la Petite Enfance et Jeunesse	15 693	15 847
Projet - PAGIEPS (note 15)	8 073	982
Emploi-Québec		
Interagir - PAAS action	3 000	5 850
Subvention salariale	<u>17 799</u>	<u>10 222</u>
	<u>239 518</u>	<u>210 260</u>
	<u>245 068 \$</u>	<u>214 131 \$</u>

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
ANNEXE C - CHARGES		
Achat nourriture - cartes-cadeaux	9 356 \$	- \$
Amortissement des immobilisations corporelles	5 009	7 714
Apports alimentaires et distribution dans les écoles	10 313	9 825
Apports de marchandises aux usagers	7 872	5 705
Assurances	6 293	7 127
Cotisations	831	709
Dépenses liées à la COVID-19	33 093	6 439
Énergie	9 609	14 102
Entretien et réparations	16 420	12 514
Fondation Jacques Francoeur	6 478	-
Frais d'activités	1 856	4 137
Frais d'évènements et financement	77	1 601
Frais de bureau	6 874	6 263
Frais de déplacement	9 086	11 765
Honoraires professionnels	8 457	17 936
Intérêts et frais bancaires	250	504
Location - places de stationnement	6 449	6 449
Projet - PAGIEPS	4 106	-
Projet - Transform'Action	1 054	-
Publicité	782	2 257
Salaires et charges sociales (note 14)	255 613	259 683
Télécommunications	<u>3 514</u>	<u>3 799</u>
	403 392	378 529
Répartition des dépenses de l'allocation Centraide		
Programme soutien familial et rencontres thématiques	<u>51 736</u>	<u>52 262</u>
	<u>455 128</u> \$	<u>430 791</u> \$

ANNEXE D - AUTRES PRODUITS

Aide gouvernementale	20 000 \$	- \$
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	113 008	-
Subventions salariales temporaires	6 746	-
Centraide - Fonds d'urgence	10 000	-
CISSS de la Montérégie-Centre - PSOC - Fonds d'urgence	<u>17 280</u>	<u>-</u>
	<u>167 034</u> \$	<u>-</u> \$